



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés
Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une scission
Date de publication: SHAB 09.02.2022, **Publication répétée:** 10.02.2022, 11.02.2022
Date d'échéance prévue: 09.02.2025
Numéro de publication: SR02-0000000961

Entité de publication
Denis Keller, Liesel Glaser Keller & Nathalie Beaud Zurcher, Cours de Rive 4, 1204 Genève

Appel aux créanciers suite à une scission GIOT Immobilier SA

1. Publication

Organisation transférante:

GIOT Immobilier SA
CHE-105.819.019
avenue Louis-Pictet 3
1214 Vernier

Organisation reprenante:

Neptune Immobilier SA
avenue Louis-Pictet 3
1214 Vernier
Suisse

Remarques juridiques:

Les créanciers de l'ensemble des entités participant à la scission peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger des sûretés des entités participant à la scission. Appel aux créanciers suite à une scission selon art. 45 LFus (société transférante et reprenante)

Remarques juridiques complémentaires:

Dans le cadre de la scission, le capital-actions de GIOT Immobilier SA sera réduit à CHF. 100'000.-.

Délai : 2 mois à partir de la dernière date de publication

Fin du délai: 11.04.2022

Point de contact:

GIOT Immobilier SA
Avenue Louis-Pictet 3
1214 Vernier